



PERMIS AAC (conduite accompagnée)

COÛT DE LA FORMATION : 950 € TTC

- Inscription
- Formation Code en salle
- Formation Conduite (20 heures)(heure supplémentaire 42 €)
- Fourniture Pédagogique
- Evaluation de départ

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- 4 photos (nouveau permis de conduire)
- 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité (parent et élève)
- 1 photocopie recto-verso du permis de conduire parent
- 1 carnet de timbre au tarif en vigueur
- 1 enveloppe SUIVIE 50 gr. (à la poste)
- 1 photocopie Attestation de recensement (si 16ans)
- Élèves nés à partir du 01-01-1988 photocopie carte ASSR 2^{ème} niveau

EN SUPPLÉMENT :

- Code internet : 40 euros pour 1 an
- Livre de code : 10 euros
- RDV préalable de 2h (pratique et théorie) : 84 €
- 1^{er} RDV Pédagogique (1000 kms) : 90 €
- 2^{ème} RDV Pédagogique (3000 kms) : 90 €
- Accompagnement à l'examen de conduite : 42 €

BUREAU OUVERT :

du lundi au vendredi de 15h à 19h et le samedi de 10h à 12h

CODE tous les jours, aux heures d'ouverture de bureau
CONDUITE assurée de 8h à 20h la semaine et le Samedi de 8h à 14h.

FACILITÉS DE RÈGLEMENT.

NB : En cas d'arrêt ou de dépassement du forfait
les prestations seront facturées au tarif unitaire en vigueur.
N.B. Tous les tarifs indiqués s'entendent TTC.

Agrément n° E0208308630 Tél : 0494681903

www. auto-moto-ecole-morgan.com

Le sérieux, le professionnalisme, l'exigence et la rigueur au service de la sécurité routière.